



Le 29 septembre 2021

RENAULT LE MANS



Déclaration des élus CGT au CSE Extra du 29 septembre 2021



Monsieur le président,

Ce matin vous allez de nouveau annoncer de l'APLD. De notre côté, nous voulons une nouvelle fois vous interpeller au sujet de l'impact de l'APLD et des journées non travaillées subis par les salariés intérimaires qui travaillent ici dans notre établissement.

Nous disons bien « une nouvelle fois » car nous l'avons déjà fait mais la situation de ces salariés ne suscite visiblement pas l'empathie des membres du comité de direction de l'usine.

Avec l'APLD, ces salariés précaires, sans qui l'usine ne saurait fonctionner rappelons-le au passage, perdent de l'argent sur un salaire qui n'est déjà pas conséquent.

« Je suis dégouté-e quand je vois mon salaire, se lever une semaine sur 2 à 3h30-4h du matin pour ne toucher que ça ! »

« j'ai compté, chaque jour d'APLD correspond pour moi à une perte journalière d'environ 25 € »

« Comment avoir envie de continuer à travailler chez RENAULT dans ces conditions-là ? »

Certains d'entre eux ont effectivement touché un salaire de 900€, 1090€ ces derniers mois ! Comment vivre décemment et faire vivre une famille avec un tel salaire ???

« Je suis obligée de prendre de l'argent sur les livrets de mes enfants pour arriver à payer les fac-

tures » nous a amèrement confié une intérimaire au secteur MS pénalisée financièrement par l'APLD.

Nous, élus CGT au CSE, nous ne pouvons pas taire ces situations que nous remontent nos collègues intérimaires.

Selon l'INSEE en 2021, une personne est considérée comme pauvre si ses revenus sont inférieurs à 1.063 € par mois. En travaillant chez RENAULT la barre a donc été franchie pour certains d'entre eux ces derniers mois ! C'est évidemment scandaleux, mais c'est aussi humainement inacceptable !!!

Avec un peu d'humanité, d'empathie et de volonté surtout, il y a moyen d'œuvrer pour ne pas faire plonger ces travailleuses et travailleurs intérimaires dans des difficultés financières qui peuvent devenir difficilement surmontables selon les cas.

La direction de RENAULT doit réagir et faire un geste en direction de ces salariés !

La CGT est disponible pour en discuter !

